

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Communiqué au Conseil  
et aux  
Membres de la Société

C.456.M.238.1935.V.  
Genève, le 13 novembre 1935.

COUR PERMANENTE DE JUSTICE INTERNATIONALE.

COMPOSITION DE LA CHAMBRE DE PROCÉDURE SOMMAIRE.

A la demande du Greffier de la Cour permanente de Justice internationale, le Secrétaire général a l'honneur de porter à la connaissance du Conseil et des Membres de la Société que la Cour permanente a désigné, le 8 novembre 1935, M. Fromageot pour remplir la vacance causée dans la Chambre de procédure sommaire par le décès de M. Schücking.

Par conséquent, la composition de cette Chambre sera, désormais, et jusqu'au 31 décembre 1935, la suivante :

Membres: Sir Cecil Hurst, Président  
M. Guerrero,  
M. Fromageot.

Membres remplaçants: le Comte Rostworowski,  
M. Anzilotti.

-----